



Découvrir le patrimoine naturel de LANSLEBOURG-MONT-CENIS



Préface

La Vanoise, massif de montagne, niche son âme au sein d'une communauté de villages, réunis autour du Parc national. Là, une mosaïque de milieux naturels, un vivier d'espèces, offrent un assemblage généreux de formes et de couleurs, où s'imbriquent espaces sauvages et terres utilisées par l'homme.

Les milieux naturels, visages multiples de la montagne, donnent son identité et son caractère au territoire. Expression d'équilibres riches et diversifiés, toujours en devenir, ces milieux portent notre mémoire et se livrent en héritage. Ils sont une chance pour demain, et imposent un devoir de respect qui fait appel à la responsabilité de chacun.

Depuis plusieurs années déjà, le Parc national de la Vanoise et ses partenaires financiers, le Conseil général de la Savoie et la Région Rhône-Alpes, se sont engagés dans une collaboration originale pour la valorisation et la gestion de ces milieux naturels remarquables. Ce partenariat vise à aider les gestionnaires, valoriser les savoir-faire dans le domaine de l'environnement et développer la sensibilisation du public.

La commune de Lanslebourg-Mont-Cenis s'est aujourd'hui investie dans cette démarche, aux côtés du Parc national de la Vanoise, avec la collaboration du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

“Découvrir le patrimoine naturel de Lanslebourg-Mont-Cenis” est le reflet d'un ensemble vivant, foisonnant, de faune, flore, forêts, pelouses, éboulis, torrents... Au-delà du regard quotidien sur notre environnement, ce document aiguise notre perception et nous révèle la mesure véritable de ce patrimoine. Il s'agit de mieux le connaître pour rechercher les moyens de le préserver et, dans toutes les actions de la commune, de l'envisager comme un bel enjeu pour demain.

Le mot du Maire

La Haute Maurienne est habitée par l'homme depuis le Néolithique ; gravures rupestres et certains objets d'ordre domestique prouvent cette occupation.

Sur ses 10 000 hectares, la commune de Lanslebourg-Mont-Cenis offre des paysages variés et contrastés, depuis le massif de la Vanoise au nord, jusqu'à la frontière italienne au sud.

La morphologie, différente entre la vallée et le plateau du mont Cenis, tracée par les glaciers et l'érosion naturelle, puis façonnée par l'homme, donne à notre commune une diversité de paysages.

Alpages, forêt, flore et faune assurent une richesse agro-environnementale et touristique de tout premier ordre.

À lui seul, le mont Cenis a donné son nom à cinq espèces végétales. Une partie de sa luxuriante pelouse a été noyée sous les eaux du barrage hydroélectrique, tout comme son histoire qui dort au fond du lac. Certaines espèces ont disparu, telles que la fameuse truite "saumonée" qui se nourrissait d'un plancton composé de "crevettes roses".

Je remercie chaleureusement le Parc national de la Vanoise, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, à l'initiative de cet ouvrage, en collaboration avec la mairie et des habitants du village. Ces pages décrivent des habitats et des espèces que vous pouvez découvrir au cours de vos promenades.

Ce livre met l'accent sur la richesse mais aussi la fragilité de notre environnement, il incite à la réflexion sur les perspectives de notre cohabitation avec la nature. Ces pages vous permettent un regard plus intimiste sur la flore et la faune, une source de connaissances tout simplement pour vous aider à aimer encore plus notre montagne et apprendre à la pratiquer, en sachant que cette richesse, cette diversité doivent être protégées pour un développement harmonieux et durable.

Jean-Pierre JORCIN,
Maire de Lanslebourg-Mont-Cenis

Sommaire

Préface	p. 1
Le mot du Maire	p. 3
Présentation - Quelles richesses naturelles sur la commune ?	p. 7
* Un aperçu de la commune	p. 9
Dimension économique	p. 12
Paysages de Lanslebourg-Mont-Cenis	p. 16
* Diversité de la flore	p. 22
Diversité de la faune	p. 29
Connaissance, protection et gestion du patrimoine naturel	p. 32
Les milieux naturels, des lieux de vie	p. 39
Préliminaire	p. 41
* Fiche-milieu n°1 : Le village, les hameaux et leurs abords	p. 42
Fiche-milieu n°2 : Les cours d'eau et les lacs	p. 49
Fiche-milieu n°3 : Les zones humides d'altitude	p. 56
Fiche-milieu n°4 : L'adret, les pelouses sèches et les landes sèches	p. 62
Fiche-milieu n°5 : Les prairies de fauche de vallée et d'altitude	p. 70
* Fiche-milieu n°6 : Les forêts de conifères	p. 79
Fiche-milieu n°7 : L'aulnaie verte et la mégaphorbiaies	p. 89
Fiche-milieu n°8 : Les landes, les landines et les fourrés de saules d'altitude	p. 95
Fiche-milieu n°9 : Les pelouses d'altitude et les combes à neige	p. 102
Fiche-milieu n°10 : Les éboulis et les moraines	p. 112
Fiche-milieu n°11 : Les rochers et les falaises	p. 118
Fiche-milieu n°12 : Les glaciers et les névés	p. 125
Conclusion	p. 128
Regard sur quelques espèces	p. 133
Fiche-espèce n°1 : La laïche maritime	p. 135
Fiche-espèce n°2 : Le sabot de Vénus	p. 137
Fiche-espèce n°3 : La laïche des glaciers	p. 139
Fiche-espèce n°4 : L'hysope officinale	p. 141
Fiche-espèce n°5 : La pulsatile de Haller	p. 143
Fiche-espèce n°6 : La saponaire jaune	p. 145
Fiche-espèce n°7 : La pensée du mont Cenis	p. 147
Fiche-espèce n°8 : Les génépis	p. 149
* Fiche-espèce n°9 : Le lièvre variable	p. 151
Fiche-espèce n°10 : Le renard roux	p. 154
Fiche-espèce n°11 : L'azuré de la croisette	p. 156
Fiche-espèce n°12 : Le crabe à bec rouge	p. 158
Fiche-espèce n°13 : Le tétras-lyre	p. 160
* Annexes	p. 163
Lexique*	p. 165
Bibliographie	p. 169
Liste des plantes d'intérêt patrimonial	p. 173
Index des noms d'espèces	p. 165

(*) Les mots en italique suivis d'un astérisque dans le texte sont définis dans le lexique.

Regard sur quelques espèces

La laïche maritime

Il existe de très nombreuses espèces “d’herbes” d’apparence similaire pour le non-spécialiste. Parmi elles, la famille des cypéracées regroupe essentiellement des laïches qui, avec différentes espèces de la famille des joncacées, constituent la majeure partie de l’herbe des zones humides. Il existe environ 50 espèces de laïches en Vanoise. La **laïche maritime** (*Carex maritima*) est protégée et très rare en France.

épi solitaire, court, compact et globuleux, vert jaunâtre

tige lisse et presque cylindrique, d’abord dressée, puis arquée à maturité

feuilles enroulées sur elles-mêmes ; ne dépassant pas la moitié de la tige

Laïche maritime (H = 3 à 10 cm)

épi solitaire, noirâtre

feuilles planes et plus larges

tige trigone et *scabre**

plante n’émettant pas de stolons, contrairement à la laïche maritime

Laïche fétide

PNW - Jean-Philippe Quidard

PNW - Philippe Benoit

Écologie

Plante vivace des étages subalpin et alpin, la laïche maritime se développe sur sol humide à gorgé d’eau, dans les alluvions glaciaires, caillouteuses et les bords des torrents. À Lanslebourg-Mont-Cenis, l’espèce est connue depuis 1 920 m d’altitude jusqu’à 2 560 m vers le Plan des Cavales (mont Cenis). L’inflorescence s’épanouit de juillet à août. La laïche maritime est souvent compagne de la laïche bicolore.

Intérêts biologiques et valeurs d’usage

Témoin d’époques glaciaires très anciennes, la laïche maritime est une plante *relique** qui ne se trouve plus que dans les Alpes et les régions arctique et antarctique (elle est dite “bipolaire”).

Cette espèce protégée est présente en France dans seulement deux départements alpins : la Savoie et les Hautes-Alpes. Elle est très rare et toujours très localisée. Elle

doit sa rareté au fait qu'elle n'occupe qu'un type de zone humide d'altitude. Il s'agit des formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae*. À l'échelle des Alpes, la Savoie abrite une bonne part des stations les plus riches et représentatives de ce type de milieu naturel.

Par ailleurs, les sept autres espèces caractéristiques de ce groupement végétal (laïche rouge-noirâtre, laïche à petites arêtes, laïche bicolore, trichophore nain, cobrésie



PNV - Michel Delmas

Zone à laïche humide

simple, jonc arctique et tofieldie naine) sont toutes des plantes *artico-alpines** rares à très rares, protégées et pour six d'entre elles, inscrites au livre rouge national de la flore menacée de France.

Menaces

La laïche maritime est une petite plante discrète qui ne présente pas une grande valeur esthétique et de fait n'est pas menacée par la cueillette.

L'interaction directe entre l'homme et cette plante est relativement limitée, mais sa forte dépendance vis-à-vis du milieu très spécialisé dans lequel elle pousse, la rend très vulnérable à toute modification de son habitat. Les pratiques les plus dommageables sont les suivantes :

- toute action susceptible de modifier la quantité (barrage, captage, drainage, etc.) ou la qualité (enrichissement de l'eau en matières organiques, etc.) de l'eau qui alimente le milieu ;
- tout aménagement risquant de détruire le milieu (terrassment, création de pistes, etc.) ;
- le surpiétinement engendré par le bétail près des points d'abreuvement.

En l'absence de facteurs mécaniques de rajeunissement de son milieu (lire la fiche-milieu n°3), les stations les plus basses de la laïche maritime tendent à disparaître, colonisées par une végétation plus banale.

Protection et propositions de gestion

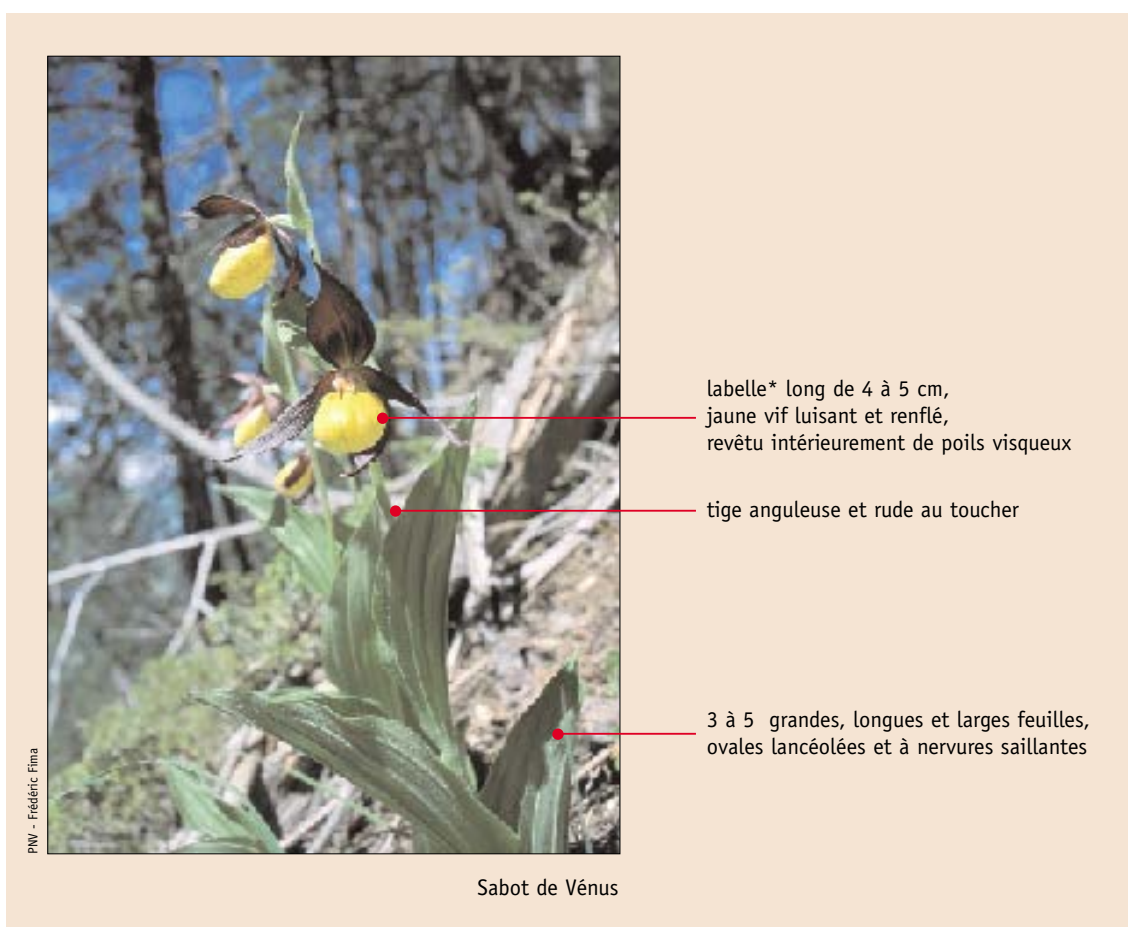
Du fait de la rareté de son milieu, la laïche maritime a été classée espèce protégée. D'autre part, la préservation de ses milieux est une priorité au sein de l'Union européenne (via la Directive Habitats). Afin de pérenniser ses populations, il faut garantir la quantité et qualité de l'eau dont elle dépend. C'est un des objectifs de la mise en place du réseau Natura 2000.

Le saviez-vous ?

- Les feuilles des laïches sont souvent riches en silice, ce qui les rend coupantes et peu consommables par le bétail.
- La laïche maritime, également appelée laïche à feuilles de jonc, tient son nom au fait qu'elle est connue également sur les sables littoraux du Nord de l'Europe.

Le sabot de Vénus

Il existe environ 150 à 200 espèces d'orchidées en France, mais aucune d'entre elles ne ressemble au **sabot de Vénus** (*Cypripedium calceolus*). Du grec *Cypris* (= aphrodite) et du latin *calceus* (= chaussure), le sabot de Vénus, encore appelé soulier de la Vierge, se caractérise par la forme en sabot de son *labelle**. C'est une orchidée spectaculaire, la plus grande de France et d'Europe. Cette plante intégralement protégée est encore bien présente dans les forêts de Lanslebourg-Mont-Cenis.



Écologie

Espèce vivace des étages montagnard et subalpin, le sabot de Vénus est une plante de mi-ombre qui affectionne les forêts claires et les clairières sur substrat calcaire à neutre et frais au moins en profondeur. Il pousse en petites colonies ou en fortes touffes. Le sabot de Vénus est présent dans la forêt d'Arc et le bois de Fontaniou, où il fleurit de fin mai à début juillet.

Intérêt écologique

Le sabot de Vénus possède une aire de répartition géographique largement *circum-boréale** (Europe, Sibérie et Amérique du Nord). En Europe, il a disparu de Belgique et du Luxembourg. En France, il est rare de la Lorraine aux Alpes et très rare dans les Pyrénées et les grands Causses. En Vanoise, il est connu actuellement dans 17 des 28 communes du Parc national de la Vanoise. À

Lanslebourg-Mont-Cenis, il peut présenter localement de belles populations.

un réservoir exceptionnel pour la conservation du sabot de Vénus.

Menaces

À l'échelle de ses stations françaises, cette orchidée spectaculaire est menacée par la cueillette et l'arrachage par des promeneurs, ainsi que par la destruction de ses stations lors d'aménagements et d'exploitations forestières. Malgré sa protection intégrale, certains pieds de sabot de Vénus sont encore cueillis.

L'évolution de ses habitats par densification du couvert forestier lui est aussi défavorable. Compte tenu de l'assez bonne représentation de l'espèce en Vanoise, ce territoire constitue

Protection et propositions de gestion

Le sabot de Vénus fait partie des orchidées protégées en France ; à ce titre, sa cueillette est interdite. D'intérêt européen, il compte parmi les très rares espèces que l'Union européenne demande aux pays membres de protéger (directive "Habitats" - annexe 2). Le maintien de l'espèce passe notamment par une sensibilisation du public et une information des touristes sur son statut d'espèce protégée.



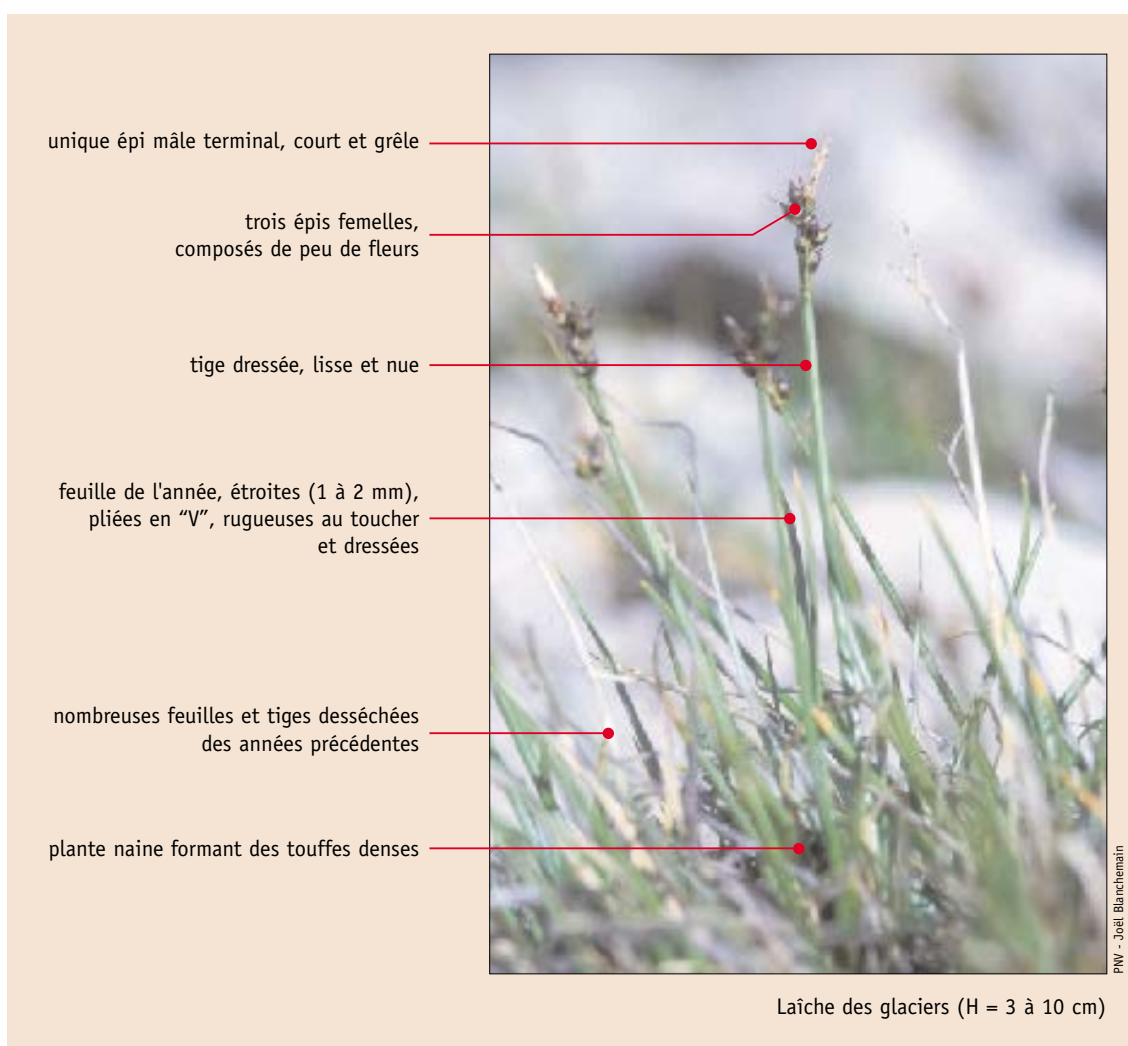
Fleur de sabot de Vénus

Le saviez-vous ?

- Le sabot de Vénus est volontiers reconnu comme le symbole de la protection végétale, hélas à juste raison. En effet, il a disparu de plusieurs des départements français où il était autrefois présent. C'est la destruction de ses milieux, ainsi que sa cueillette (on l'utilisait entre autres aux siècles passés à l'occasion de fêtes populaires), qui ont provoqué sa disparition de régions entières, Alsace, Auvergne, etc.
- Il a été choisi comme emblème par la Société Française d'Orchidophilie.
- Comme toutes les orchidées, le sabot de Vénus est un symbiote obligatoire. C'est à dire qu'il ne peut germer, croître et fructifier en l'absence d'un champignon vivant dans le sol.

La laïche des glaciers

Il existe de très nombreuses espèces “d’herbes” d’apparence similaire pour le non-spécialiste. Parmi elles, la famille des cypéracées regroupe essentiellement des laïches. Il existe environ 50 espèces de laïches en Vanoise. Parmi celles-ci, la **laïche des glaciers** (*Carex glacialis*) a été découverte pour la première fois en France dans la combe de Cléry, au cours de la session de la Société Botanique de France en juillet 2004. Cette nouvelle espèce de la flore des Alpes se distingue assez aisément des autres espèces de laïches.



Écologie

Petite plante vivace de l'étage alpin, la laïche des glaciers colonise, dans la combe de Cléry à Lanslebourg-Mont-Cenis, des éboulis calcaires stables situés entre 2 400 et 2 500 m d'altitude, exposés à l'ouest et au nord-ouest.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

Témoin d'époques glaciaires très anciennes, la laïche des glaciers est une plante relique qui se trouve dans la région *circum-boréale** et dans les Alpes.

Actuellement, cette espèce n'est connue en France et dans toute la chaîne alpine que dans la combe de Cléry. En dehors de cette station savoyarde, la laïche des glaciers est localisée en Alaska, au nord du Canada, au Groenland, en Islande, en Norvège, en Suède, au nord de la Finlande et en Sibérie.

Menaces

La laïche des glaciers est une petite plante discrète et de localisation très circonscrite. Elle ne présente pas une grande valeur esthétique. Elle risque cependant d'être cueillie par les botanistes, pour leur herbier. L'interaction directe entre l'homme et cette plante est relativement limitée. Sa vulnérabilité vient de sa grande rareté à

l'échelle nationale et tout projet risquant de porter atteinte à son habitat et ses populations pourrait remettre en cause la survie de l'espèce.

Protection et propositions de gestion

Du fait de la rareté la laïche des glaciers, la protection réglementaire de cette espèce est en cours d'étude. Afin de pérenniser ses populations, il faut préserver son milieu de vie. Cette laïche, nouvelle pour la France, mériterait des compléments d'études, y compris génétiques, afin de mieux appréhender son statut en Vanoise, par rapport aux populations des autres régions de la planète.



PNW - Joël Blanchemain

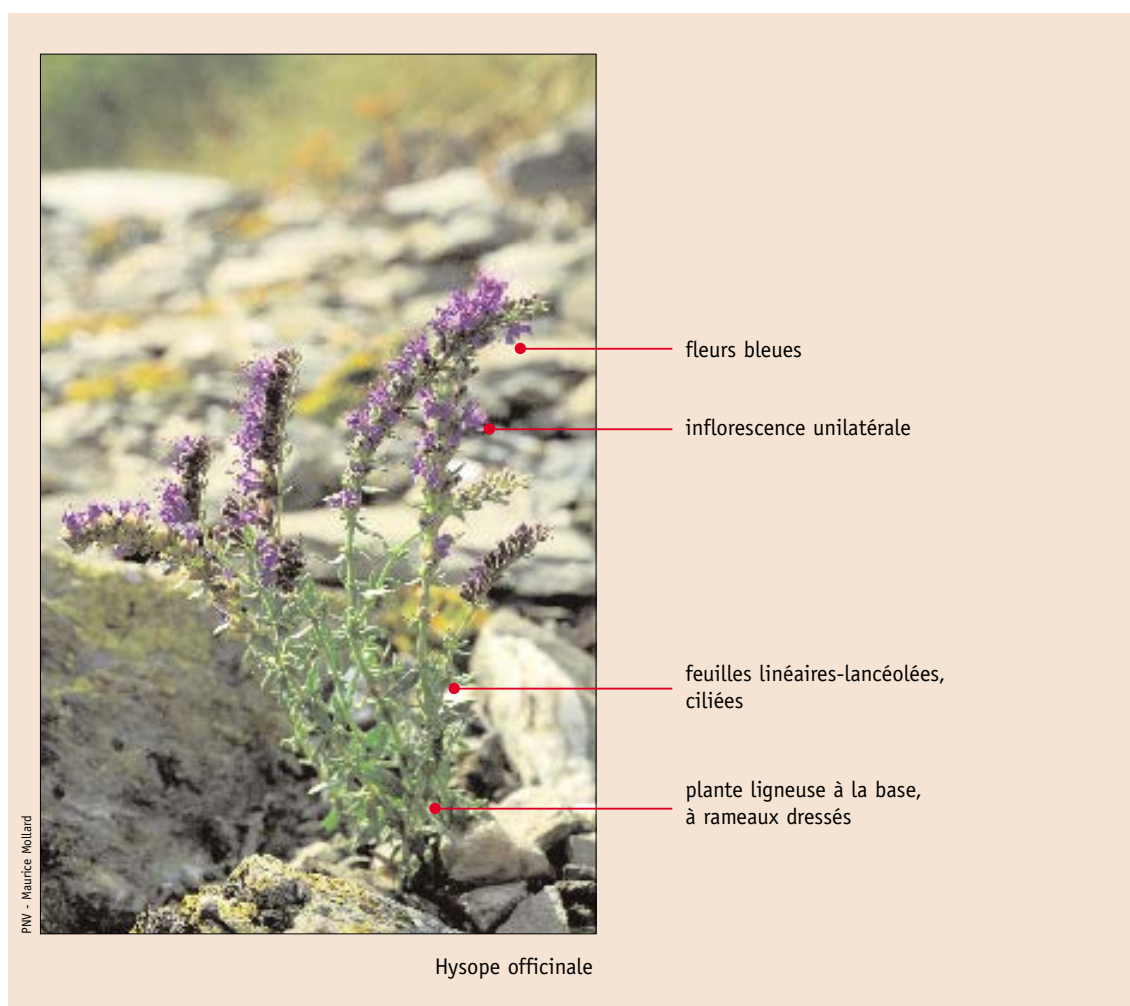
La laïche des glaciers dans son biotope

Le saviez-vous ?

- À l'échelle de l'Arc alpin et même en France, les découvertes de nouvelles espèces de flore restent exceptionnelles de nos jours.

L'hysope officinale

L'hysope officinale (*Hyssopus officinalis*) est une plante aromatique comme de nombreuses espèces de la famille des lamiacées (thym, romarin), à laquelle elle appartient. Facilement reconnaissable à ses nombreuses tiges ligneuses à la base, dressées en petits buissons et à sa senteur particulière, fine et capiteuse, l'hysope est réputée pour ses nombreuses vertus médicinales, alimentaires, ornementales et nectarifères.



Écologie

Espèce vivace des étages collinéen et montagnard, l'hysope officinale est une plante des prés secs et steppiques, surtout sur sol calcaire. À Lanslebourg-Mont-Cenis, l'hysope officinale se développe sur les adrets du territoire communal. Elle fleurit aux mois d'août et septembre.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

L'hysope officinale est une plante d'origine méditerranéenne, qui croît dans le Midi, les Alpes, les Pyrénées et le Sud-Ouest, depuis les rivages jusqu'à 2 000 m d'altitude.

Dans les Alpes, elle ne fleurit que dans les vallées sèches internes. Au sein de l'espace-Parc,

L'hysope est présente uniquement en Maurienne, où elle est rare. Dans le reste du massif de la Vanoise, des stations de l'espèce sont connues sur les adrets de Tarentaise, à Brides, Aime, etc.

Comme l'indique son nom, l'hysope officinale est une plante aux nombreuses propriétés médicinales. Très aromatique, elle est utilisée également pour la confection de liqueurs ou pour parfumer les plats.



PNV - Maurice Mollard

Hysope officinale

Menaces

Cette plante xéro-thermophile, c'est-à-dire qui aime la sécheresse et la chaleur, ne pousse que sur les coteaux secs. Espèce de milieux ouverts, elle "souffre" essentiellement de la fermeture de ses biotopes par les ligneux (genévrier, épine-vinette, églantiers, etc.).

Si elle n'est pas raisonnée ou régulée, la cueillette, dont l'hysope fait l'objet à des fins alimentaires et médicinales, peut avoir également un fort impact sur les populations de cette espèce.

Protection et propositions de gestion

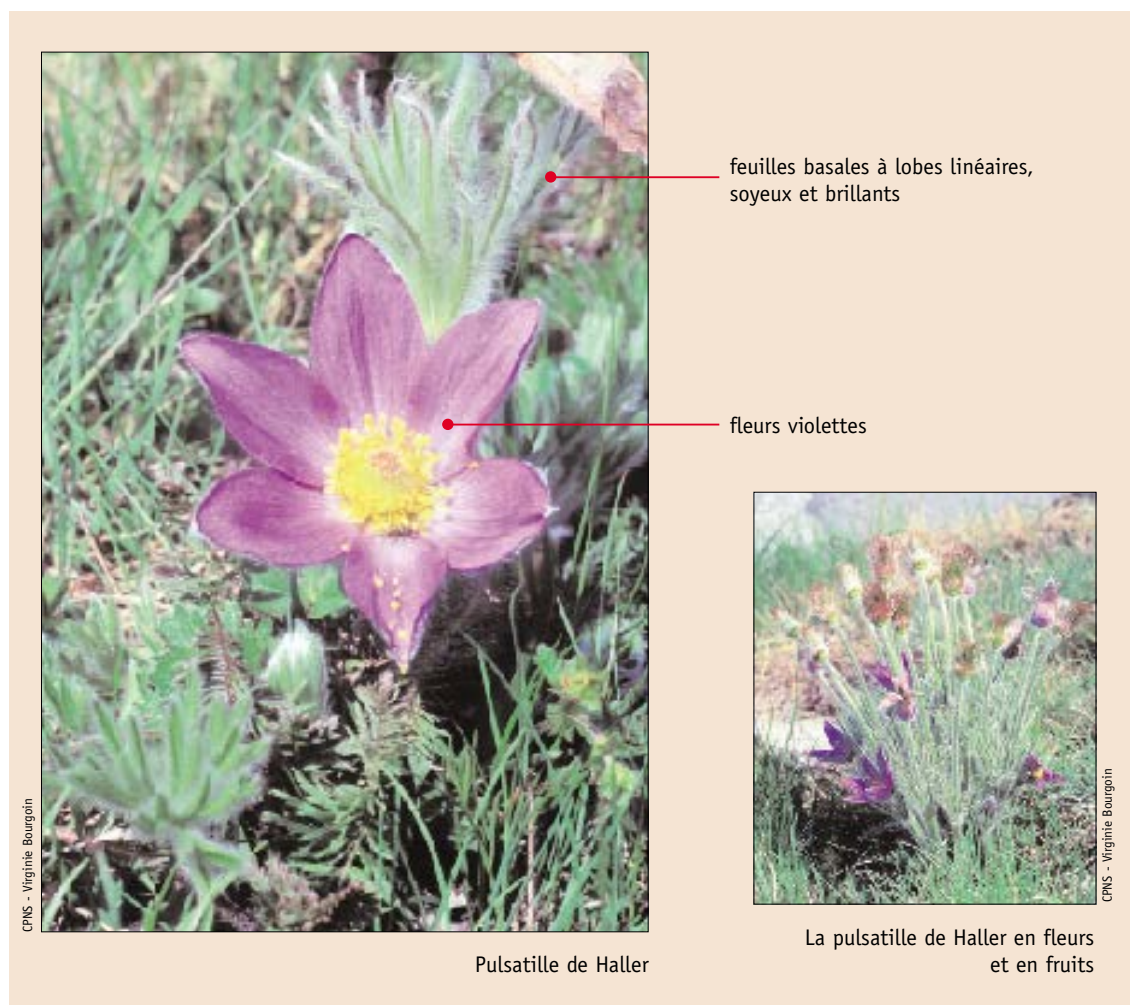
Afin de garantir un avenir à cette plante, il importe de maintenir les pelouses ouvertes par contrôle des ligneux (si besoin) puis pâturage extensif. La cueillette des brins d'hysope doit être pratiquée de manière raisonnée, afin de ne pas porter atteinte à la survie de l'espèce et donc, préserver cette pratique traditionnelle.

Le saviez-vous ?

- L'hysope officinale a été apportée en Europe par les moines bénédictins pour parfumer les liqueurs (la Bénédictine et la Chartreuse).
- Les feuilles d'hysope ont un goût un peu amer avec un goût de sauge mêlé à celui de la menthe et peuvent être ajoutées aux légumes et aux plats de viande.
- Médicalement, l'hysope était utilisée de façon interne, en infusion ou en sirop, d'une part pour calmer la toux, soulager les bronchites et les autres affections respiratoires et d'autre part pour stimuler la digestion. En usage externe, elle s'emploie en bains toniques, en gargarisme contre les angines, en décoction (dans des compresses) pour soigner les contusions et les blessures (effets *vulnéraire** et cicatrisant).

La pulsatile de Haller

Parmi les cinq pulsatilles présentes en Savoie, la **pulsatile de Haller** (*Pulsatilla halleri*) est la seule pulsatile à fleurs violettes d'altitude. Sa couleur la distingue aisément des autres pulsatilles, qui arborent des tons blancs (pulsatile des Alpes, pulsatile des Alpes cottiennes et pulsatile printanière) ou jaune (pulsatile souffrée).



Écologie

Espèce vivace des étages subalpin et alpin, la pulsatile de Haller est une plante de milieux secs. Elle affectionne les pelouses d'altitude, rocailleuses et sèches, sur substrat de préférence calcaire. À Lanslebourg-Mont-Cenis, elle n'est connue qu'au mont Cenis, dans les secteurs secs et rocailleux, en marge de la carrière du Paradis. Pendant sa floraison, de mai à juillet, la pulsatile de Haller mesure

de 8 à 20 cm de hauteur ; elle continue de croître à la fructification et peut dépasser 30 cm).

Intérêts biologiques

La pulsatile de Haller est une *endémique** ouest-alpine, très rare, présente dans les Alpes et les Préalpes d'Europe. En France, sa distribution s'étend sur six départements : Savoie, Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-

de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes. En Savoie, l'espèce est répertoriée uniquement dans deux communes de Vanoise : Lanslebourg-Mont-Cenis et Bonneval-sur-Arc.

proche constitue une menace potentielle pour sa survie.

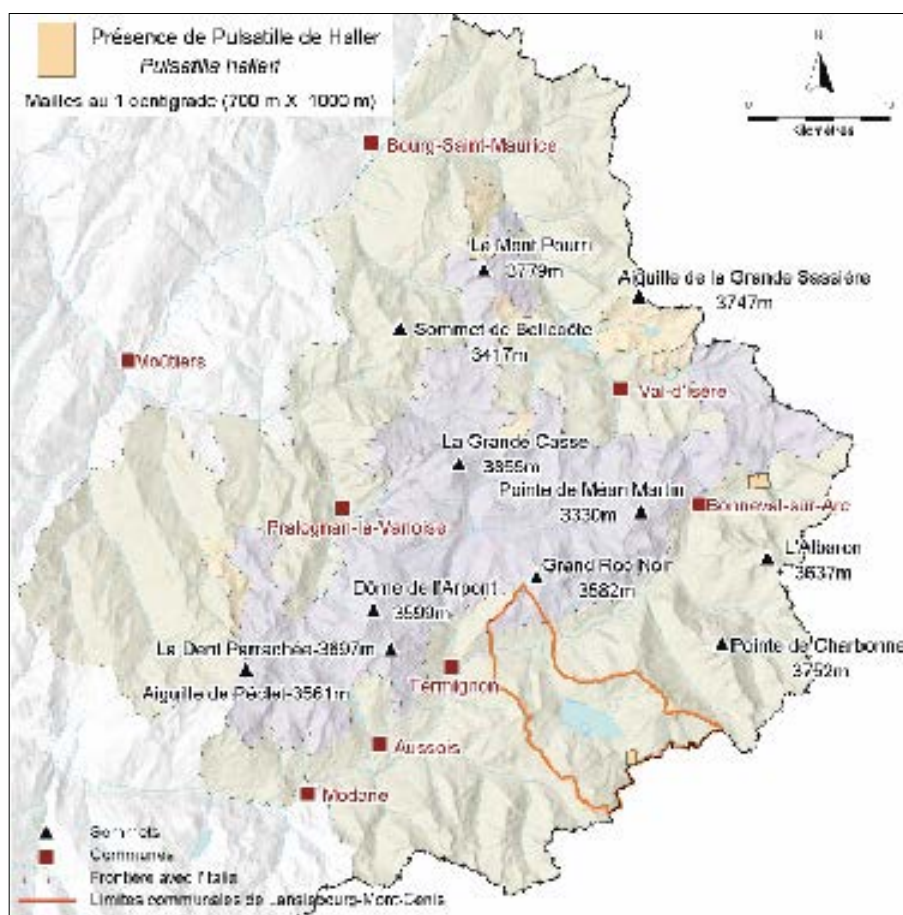
Protection et propositions de gestion

Menaces

C'est la faible étendue de son aire de répartition qui constitue la principale vulnérabilité de la pulsatille de Haller en France.

Tout aménagement réalisé sur les stations de l'espèce ou dans son environnement

La pulsatille de Haller est inscrite sur la liste des espèces protégées. Sa cueillette est donc interdite. Étant donné la rareté des stations de l'espèce en France, toute atteinte portée à son environnement, ou plus directement à ses populations, est à proscrire, au risque de compromettre la survie de la pulsatille de Haller.



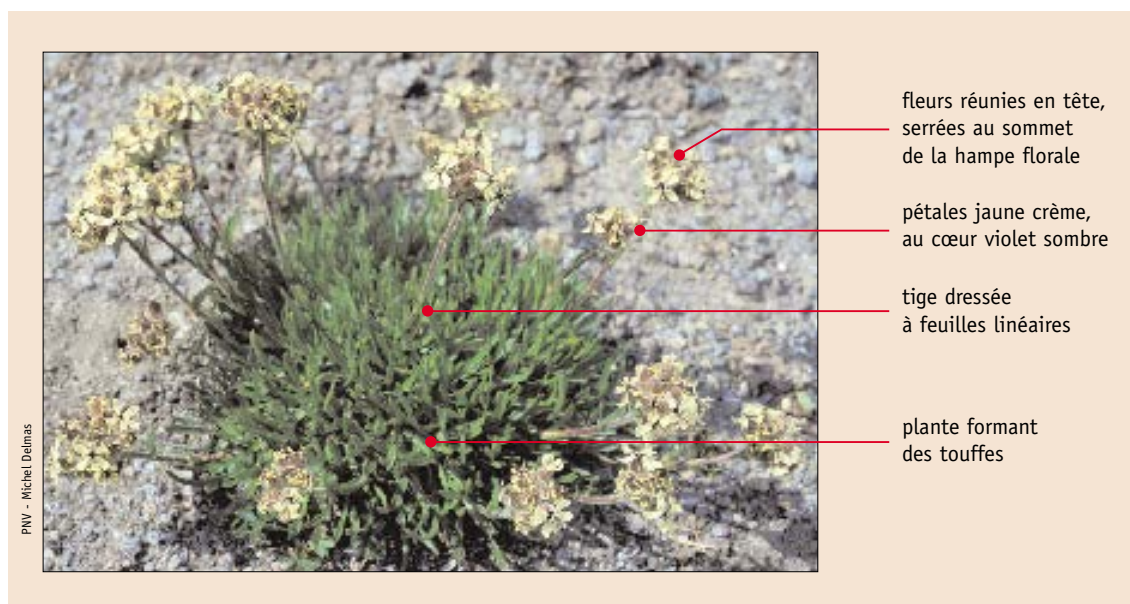
Répartition de la pulsatille de Haller en Vanoise en 2004

Le saviez-vous ?

- On confond souvent les anémones et les pulsatilles. Seules les pulsatilles possèdent un fruit surmonté d'une aigrette plumeuse, favorisant leur dispersion par le vent.

La saponaire jaune

Joyau de la flore alpine, la **saponaire jaune** (*Saponaria lutea*) fait partie des plantes endémiques des Alpes de l'Ouest, extrêmement rare et intégralement protégée. Par sa distribution géographique très localisée en France (deux communes de Haute Maurienne), sa petite taille et la couleur de ses fleurs, on ne peut la confondre avec aucune autre espèce.



Écologie

Plante vivace à souche ligneuse des étages subalpin et alpin, la saponaire jaune pousse dans les pelouses rocailleuses plus ou moins écorchées, ainsi que les rochers, sur substrat généralement calcaire.

La floraison a lieu en juillet-août. À Lanslebourg-Mont-Cenis, elle pousse de 1 900 à 2 350 m d'altitude, dans plusieurs secteurs tels que les environs de la carrière du Paradis, dans la combe de Crèvecoeur, etc.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

La saponaire jaune est une espèce endémique* ouest-alpine, très rare. En

Europe, elle est présente de manière toujours très localisée, en Suisse (canton du Tessin), en Italie (provinces du Val d'Aoste, de Turin et de Novara) et en France.

Sa répartition française se limite à quelques stations en Haute Maurienne, au mont Cenis (Lanslebourg-Mont-Cenis) ainsi que dans le vallon de Savine (Bramans).

Menaces

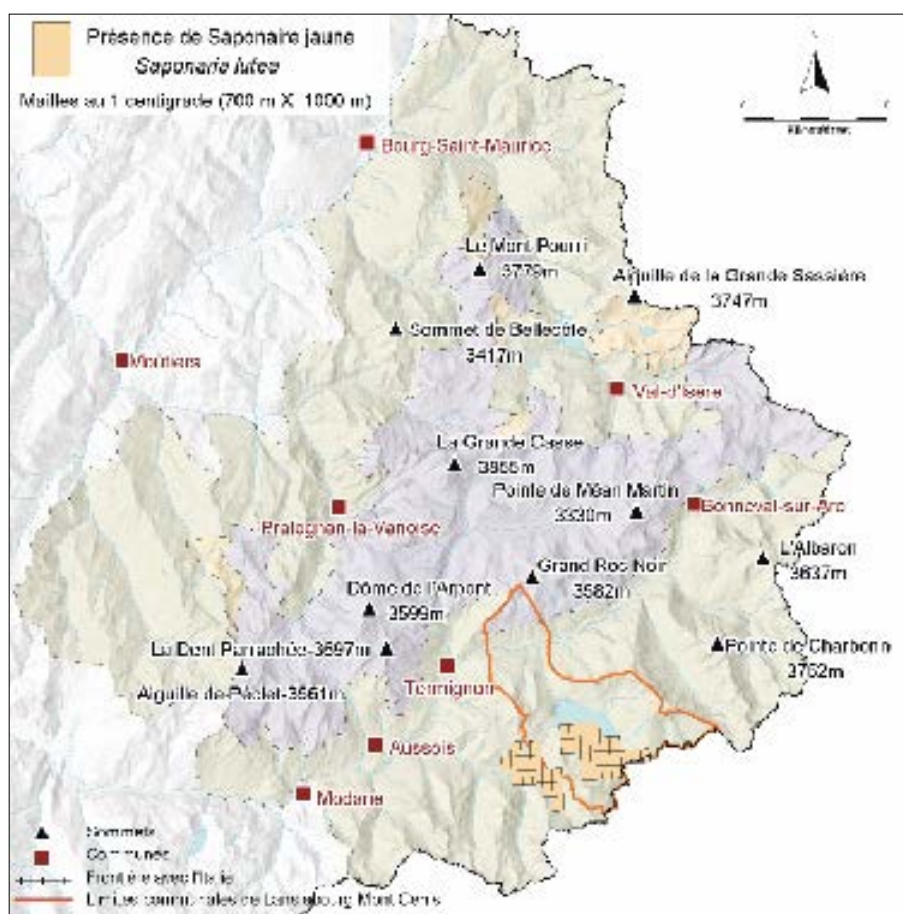
Du fait de la rareté et de la localisation géographique restreinte de ses stations, l'espèce est très vulnérable à toute cueillette et tout aménagement susceptible de porter atteinte à ses populations, tel que la construction du barrage du mont Cenis qui a

détruit d'importantes stations dans les années 1960.

Actuellement, ses populations semblent bien se maintenir. Cependant, tout projet d'aménagement sur les stations de l'espèce ou dans son environnement proche à Lanslebourg-Mont-Cenis, risquerait de détruire un nombre conséquent de ses stations, vu sa rareté, et de compromettre la survie de la saponaire jaune.

Protection et propositions de gestion

La saponaire jaune est protégée en France. Sa cueillette est interdite. L'avenir de cette espèce passe par la préservation de ses stations.



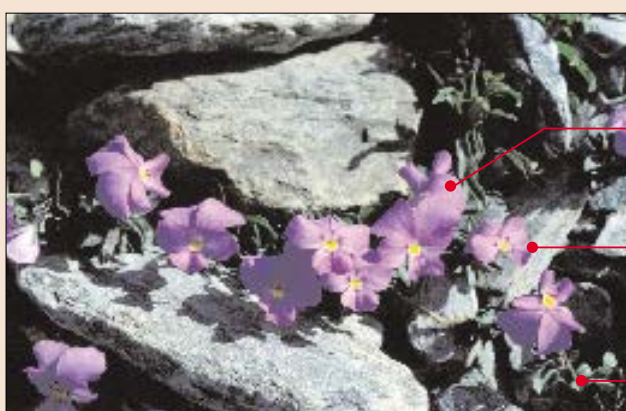
Répartition de la saponaire jaune en Vanoise

Le saviez-vous ?

- Le nom générique de saponaire signifie "savonneux". Cela provient de la caractéristique des racines et des feuilles de la saponaire officinale (une "cousine" de la saponaire jaune), utilisables pour faire du savon, qui serait excellent pour les linges âgés et délicats. C'est la saponine que contient la plante qui fait la mousse. La saponaire officinale est utilisée en usage externe pour traiter les irritations cutanées, l'acné et l'eczéma.

La pensée du mont Cenis

Parmi la vingtaine de violettes et pensées de Savoie, la **pensée du mont Cenis** (*Viola cenisia*), est une petite pensée des hautes montagnes. Malgré son autre nom de "violette du mont Cenis", elle se distingue des violettes (appartenant également au genre *Viola*) par la position dressée de quatre de ses cinq pétales, alors que les violettes ne comptent que deux pétales dressées sur les cinq. Parmi les pensées de montagne, la pensée du mont Cenis est souvent confondue avec la pensée éperonnée (*Viola calcarata*), dont elle se distingue par ses fleurs plus grandes, toujours unicolore, violette avec le cœur plus foncé, par son port rampant et son biotope exclusivement lié aux éboulis.



PNW - Louis Bantén

fleurs violet vif, tachées de jaune et de violet plus sombre au centre

pétale inférieur (y compris éperon) long de 20-25 mm

feuilles entières, ovales

Pensée du mont Cenis (H = 3 à 10 cm)

tige toujours dressée, pouvant atteindre 30 cm de hauteur

pétales de couleur bleu-violet, jaune, blanc, parfois bigarrée

feuilles dentées, les supérieures ovales à lancéolées

plante principalement de prairies et pâturages



PNW - Jacques Pernier

Pensée éperonnée

Écologie

Espèce vivace de l'étage alpin, la pensée du mont Cenis est une plante typique des éboulis calcaires. Elle fleurit de juin à août. Parmi les sites dans lesquels elle pousse à Lanslebourg-Mont-Cenis, se trouvent le cirque de la pointe

du Lamet et les éboulis des Trois Dents. Elle fleurit entre 1 900 et 2 600 m d'altitude, en compagnie d'autres plantes typiques des éboulis, telles que la benoîte rampante, le tabouret à feuilles rondes, la linéaire alpine, la campanule alpestre, l'oxytropide fétide, etc.

Intérêts biologiques

La pensée du mont Cenis possède une aire de répartition géographique ouest-alpine (Italie, Suisse et France). En France, elle s'étend du nord au sud des Alpes et des Préalpes. Plutôt rare, elle n'est connue en Savoie qu'en haute Maurienne, à Lanslebourg-Mont-Cenis.

Menaces

La faiblesse des populations de pensée du mont Cenis induit une forte sensibilité de l'espèce à toute atteinte, et notamment les aménagements de la haute montagne (pistes

diverses, etc.). En raison de la localisation de ses stations, cette pensée ne semble pas menacée par la cueillette.

Protection et propositions de gestion

Seules la violette élevée et la violette pennée sont protégées en Savoie. La pensée du mont Cenis, malgré sa rareté, n'est pas inscrite sur les listes de protection.

En revanche, elle figure dans la liste des plantes remarquables de Vanoise et fait donc l'objet d'un inventaire systématique de la part des gardes-moniteurs du Parc national de la Vanoise.

PNV - Maurice Mollard



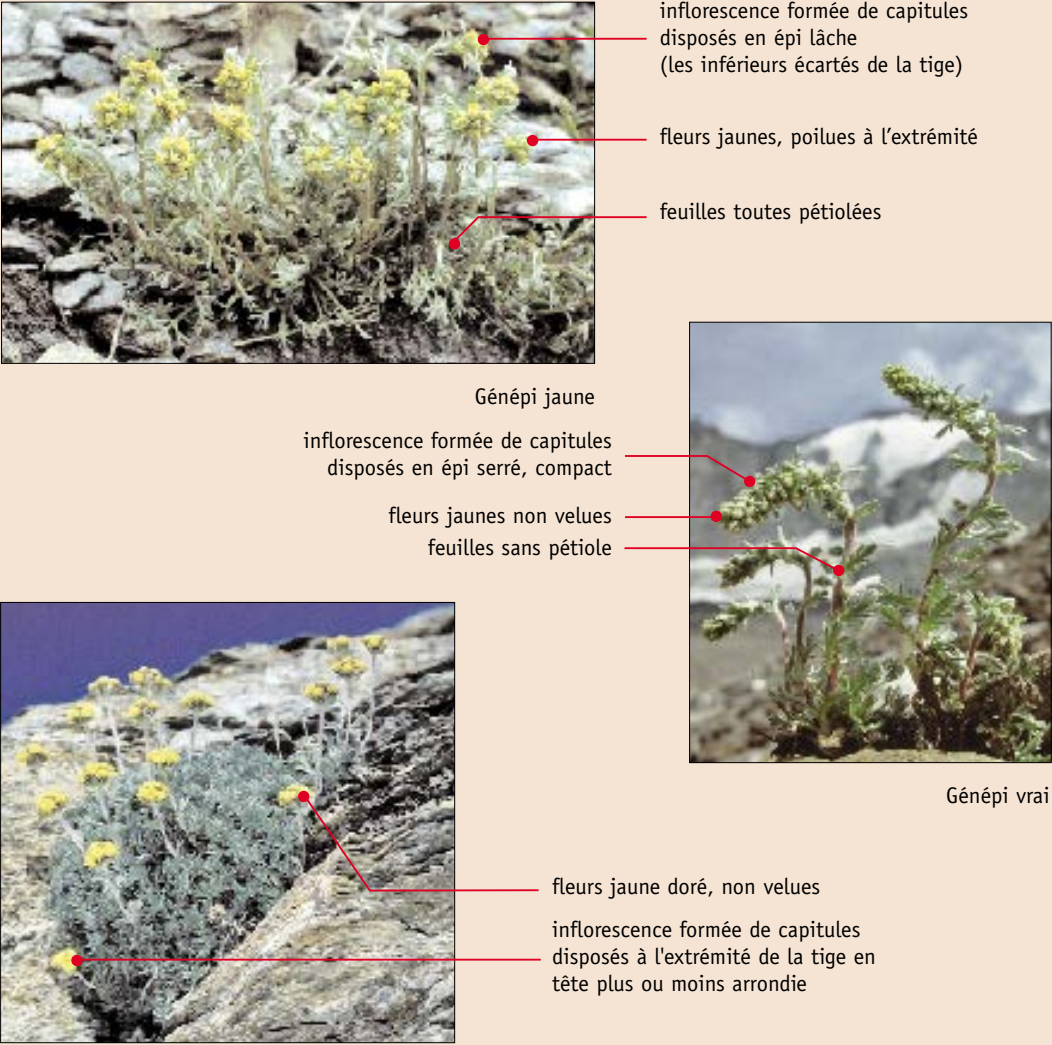
La pensée du mont Cenis dans son biotope

Le saviez-vous ?

- La pensée du mont Cenis est une espèce typique des éboulis. À ce titre, elle est très bien adaptée à la nature "instable" des matériaux qui constituent son milieu : sa tige souterraine produit de nombreux rhizomes qui lui permettent de s'ancrer sur son support et de permettre la multiplication de la plante.

Les génépis

Parmi les trois espèces de génépis présentes en Vanoise : **génépi des glaciers** (*Artemisia glacialis*), **génépi vrai** (*Artemisia genipi*) et **génépi jaune** (*Artemisia umbelliformis*), ce sont principalement les deux dernières qui sont utilisées dans la confection de la liqueur du même nom. Les génépis sont de petites plantes aromatiques dont les inflorescences, ou capitules, sont formées de nombreuses fleurs minuscules en forme de tube.



Génépi jaune

- inflorescence formée de capitules disposés en épi lâche (les inférieurs écartés de la tige)
- fleurs jaunes, poilues à l'extrémité
- feuilles toutes pétiolées

Génépi vrai

- inflorescence formée de capitules disposés en épi serré, compact
- fleurs jaunes non velues
- feuilles sans pétiole

Génépi des glaciers

- fleurs jaune doré, non velues
- inflorescence formée de capitules disposés à l'extrémité de la tige en tête plus ou moins arrondie

PNV - Michel Delmas
PNV - Louis Bantén
PNV - Philippe Benoît

Écologie

Ces trois espèces de génépi sont des plantes vivaces à souche gazonnante. Elles occupent le même type de milieu : éboulis, moraines et rochers depuis 2 400 jusqu'à 3 000 m

d'altitude. Leurs racines ne sont pas très profondes. Lors d'une cueillette, la plante se déterre facilement, ce qui est très préjudiciable à sa pérennité. Ces plantes fleurissent de la fin juillet à la mi-août. À Lanslebourg-Mont-Cenis, on peut observer les génépis

sous la pointe du Grand Vallon, dans la combe de Cléry, vers la pointe du Lamet, etc.

Intérêts biologiques et valeurs d'usage

Les populations de ces génépis sont très localisées mais encore relativement abondantes par endroits. On les rencontre dans tout l'arc alpin. En France, le génépi vrai est également présent dans les Pyrénées. Ces plantes sont utilisées pour la fabrication artisanale et industrielle de la liqueur de génépi.

Elles sont très recherchées par les habitants et également par les touristes, pour une consommation personnelle ou à des fins de commercialisation.



PNW - Christian Balais

Le génépi vrai dans son biotope

Menaces

Les génépis sont victimes d'une cueillette parfois excessive et souvent mal réalisée.

L'arrachage ne permet pas aux plants de se régénérer et menace donc la pérennité de leurs populations. La surexploitation et l'arrachage compromettent le maintien de cette pratique à long terme.

Protection et propositions de gestion

La cueillette des génépis est réglementée en Italie, en Suisse et dans la plupart des départements alpins français. Ce n'est pas le cas en Savoie où sa cueillette reste libre, hormis dans les espaces protégés (Parc national de la Vanoise, réserves naturelles, arrêté du biotope du mont Cenis) où elle est interdite. Jadis, la cueillette du génépi avait été limitée dans certaines communes de Vanoise à 40 brins par famille (soit un litre de liqueur). Cette régulation permettait à chaque famille de produire un litre de liqueur tout en assurant la pérennité de la "ressource". Pour assurer le maintien de ces espèces, il faut limiter la cueillette et aussi apprendre à bien cueillir la plante (dans les secteurs où la cueillette est autorisée) et notamment :

- toujours la cueillir avec des ciseaux (ni au couteau ni à l'ongle) pour ne pas la déterrer,
- ne pas prélever tous les brins d'une touffe mais en laisser systématiquement quelques-uns afin d'assurer sa reproduction.

Encourager la production et la commercialisation locales de génépis cultivés peut aussi aider au maintien des populations sauvages de ces espèces.

Le saviez-vous ?

- Le génépi vrai ou génépi mâle est utilisé depuis le Moyen Âge dans les Alpes, contre les coups de froid, en infusion. Il faut en consommer avec modération, dans la mesure où le génépi présente la particularité d'être un tonique cardiaque.